

Les Travaux

Vous avez pu constater le ravalement de notre façade d'église, travaux associés au remplacement de la croix de pierre qui surmonte le pignon, et qui menaçait de tomber :

voilà une rénovation du plus bel effet !



Bulletin d'Allemant

2016 N° 7

DECEMBRE 2016

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Liste électorale
- Les vœux du Maire
- Location de salle
- CCAS
- Travaux

DANS CE NUMÉRO :

- Liste électorale 2
- Vœux 2
- CCAS 3
- Location salle 3
- Travaux 4

Le mot du Maire

Cette année ne saurait, d'après les sources bien renseignées, être plus sûre que celle qui s'achève, nous restons dans un monde incertain, où des actes terribles peuvent être commis par n'importe quel esprit faible, instrumentalisé, mais aussi par un groupe de personnes fanatisées et organisées. Il nous faut vivre avec ces menaces, mais d'autres générations que la nôtre ont connu des temps de guerre, de privations, de tensions internationales, c'est pourquoi la phrase suivante, prononcée par J.F. Kennedy doit d'autant plus résonner aujourd'hui comme une injonction à ne pas attendre toujours des autres, donc à assumer pleinement sa vie : « Ne t'interroge pas sur ce que ton pays, ton Etat peut faire pour toi, mais demande-toi ce que tu peux faire pour lui, en quoi tu peux être utile ! ». Heureusement, il ne manque pas d'exemples de personnes, d'organisations qui œuvrent pour le bien commun, pour leurs semblables : sachons reconnaître et admettre que des choses admirables s'accomplissent autour de nous, et que ce temps de fêtes soit la fenêtre ouverte qui puisse vous annoncer le bonheur, la joie et l'accomplissement de vos vœux les plus chers pour cette année 2017 !

Heures d'ouverture au public : le mardi de 8h30-11h30 et le jeudi de 13h30-16h30
Permanence le vendredi soir de 18 h à 19 h
Courriel de la mairie : mairie.allemant02@wanadoo.fr

Liste électorale

Dans le cadre de vos droits civiques et si cela n'est pas encore fait, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016, dernier délai. Une permanence aura lieu le **samedi 31 décembre 2016 de 16 heures à 18 heures.**

Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017. En ce qui concerne les élections législatives, elles auront lieu le 11 et 18 juin 2017.

Attention ; les jeunes qui seront majeurs et qui se sont fait recenser ont été inscrits d'office sur la liste électorale.

Les vœux du Maire

Le Conseil Municipal vous invite aux vœux le

Samedi 14 janvier 2017

à 16 heures

À la salle polyvalente pour partager un temps convivial autour d'une galette des rois.

Remercions notre ouvrier communal John Magnien pour les décorations de Noël, qui embellissent notre village en ces temps de fêtes.



Le CCAS : nouveauté

Suite à une délibération, le CCAS pourra participer au financement partiel d'activités culturelles et/ou sportives à destination des enfants mais aussi des adultes sous conditions de ressources, aides plafonnées à 60 euros par personne et par an.

Pour les conditions, veuillez vous renseigner en mairie.

Pour info : le secrétariat de Mairie sera ouvert à partir du 3 janvier 2017.

Location de la salle

Pour information, les tarifs de la location de la salle polyvalente sont les suivants :

<u>Habitants de la commune :</u>	80 euros une journée 110 euros pour le week-end
<u>Habitants hors commune :</u>	120 euros pour une journée hors week-end 180 euros pour le week-end

Location de vaisselle : 15 euros supplémentaires

Pour la réservation, il faut un chèque de caution de 200 euros et une attestation d'assurance.